

FORFAIT MOBILITES DURABLES – FMD- ANNÉE CIVILE 2024

Comment en profiter ?

- La démarche dématérialisée sur la plateforme sur **Colibris** ➡ <https://bit.ly/492BB54>
La démarche est disponible sur **Estérel** dans le menu "Tous personnels" et rubrique "Prestations sociales", démarche "RH"
- Demande de versement du forfait mobilités durables 2024"

du 1er décembre au 31 décembre 2024.

Pour qui ? L'ensemble des personnels (titulaires, stagiaires, contractuels).

Nouveauté 2024 : les agents bénéficiant d'un transport collectif gratuit entre le domicile et le lieu de travail peuvent bénéficier du FMD.



À noter, sont exclus du dispositif, les agents bénéficiant d'un logement de fonction sur le lieu de travail, d'un véhicule de fonction.

Quelles sont les conditions à remplir ?

- **Minimum de 30 jours de déplacements** réalisés au cours de l'année civile 2024.
Ce nombre de jours est modulé selon la quotité de temps de travail
- **Les moyens de transport ouvrant droit au FMD :** Le vélo mécanique, vélo électrique, le covoiturage, utilisation des services d'autopartage, engin de déplacement personnel utilisé exclusivement dans le cadre d'une location ou d'une mise à disposition en libre-service

Quels montants ?

Le montant du forfait est proportionnel au nombre de déplacements domicile-travail réalisés par l'agent au cours de l'année civile 2024.

Ainsi, le montant annuel du FMD est fixé à :

- 100 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 30 et 59 jours,
- 200 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 60 et 99 jours,
- 300 € lorsque le nombre de déplacements est d'au moins 100 jours.

Mise en paiement du FMD : au cours du 1er trimestre 2025.

Le versement du FMD est cumulable avec la prise en charge mensuelle des frais d'abonnement de transport public ou de service de location de vélo.



Tout le détail et les informations pratiques sur <https://aixmarseille.spelc.fr>

OU TROUVER LES BULLETINS ACADEMIQUES ?

En bas de la page d'accueil du site de l'académie d'Aix-Marseille

Avec le SPELC, je suis informé

Épauler, représenter, défendre autrement dans l'enseignement privé